

SYLVICULTURE : Les huîtres du Banc d'Arguin sont interdites à la commercialisation jusqu'à nouvel ordre

Les huîtres du [GAEC DU BANC D'ARGUIN](http://www.societe.com/societe/gaec-du-banc-d-arguin-478709728.html) (siège à Gujean Mestras/33) sont interdites à la commercialisation, depuis mercredi dernier. Les résultats des analyses effectuées cette semaine par le réseau de surveillance de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) ont révélé une contamination des huîtres du banc d'Arguin par des toxines lipophiles, supérieure au seuil d'alerte et une poursuite de la contamination des moules, coques et pétoncles dans l'ensemble du bassin d'Arcachon. Ces mesures seront revues dès lors que les analyses établiront une amélioration de la qualité sanitaire de ces coquillages. www.societe.com/societe/gaec-du-banc-d-arguin-478709728.html